

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le lundi 28 janvier 2019 à 17h30 et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. John-David McFaul, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu leur avis de convocation.

2019-01-R5484 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2019-01-R5485 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ORDRE DU JOUR

**Vérification du quorum
Ouverture de la séance
Adoption de l'ordre du jour
Registre des armes à feu
Période de questions
Levée de la séance**

Adoptée.

2019-01-R5486 Pour s'opposer à la Loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec

CONSIDÉRANT QUE l'ex-premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard a forcé en juin 2016 la création du registre SIAF (Service d'inscription des armes à feu du Québec) en n'autorisant pas le vote libre de ses députés;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction du Québec* est entrée en vigueur le 29 janvier 2018 en précisant que les armes à feu doivent être inscrites au plus tard à la fin janvier 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de ce registre (17 \$ millions pour la mise en place et 5 \$ millions annuellement pour l'exploitation) n'apporte aucune mesure de sécurité concrète pour combattre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

CONSIDÉRANT QUE le SIAF tend à viser les armes à feu et les propriétaires honnêtes possédant les permis fédéraux requis, mais laisse complètement de côté les criminels se procurant des armes sur le marché noir;

CONSIDÉRANT QUE le registre ne s'applique pas aux armes à feu avec restrictions et les armes à feu illégales rendant, de ce fait, le registre incomplet et ne contribue pas non plus à la sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE l'argent utilisé pour financer le registre serait mieux utilisé pour financer des programmes qui contribueraient à promouvoir la sensibilisation, la prévention et la sécurité entourant les armes à feu;

CONSIDÉRANT QUE l'abandon du registre libérerait des sommes importantes qui pourraient être beaucoup mieux utilisées (en éducation, en santé par exemple);

CONSIDÉRANT QUE le registre stigmatise négativement les utilisateurs d'armes à feu;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal exprime sa solidarité avec les chasseurs, les tireurs sportifs, les collectionneurs et les citoyens qui jugent ce registre intrusif et inefficace;

QUE le Conseil demande au gouvernement du Québec de soutenir concrètement les initiatives contre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

QUE le Conseil propose au gouvernement du Québec de mettre en place des programmes nécessaires d'information et d'éducation afin d'enrayer la stigmatisation des armes feu et la démonisation de leurs propriétaires.

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Québec, à la ministre de la Sécurité publique du Québec, au député de Gatineau, à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;

ET QUE la municipalité d'Egan-Sud invite toutes les municipalités et MRC du Québec à demander à leur député d'appuyer cette demande d'opposition au registre des armes à feu du Québec.

Adoptée.

2019-01-R5487 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. John-David McFaul et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 17h45.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière